



Accès au numérique : ne laisser personne au bord du chemin.

Publié le 27/06/2023

Comment faire quand on ne possède pas d'ordinateur, ni de smartphone pour utiliser les services administratifs de plus en plus dématérialisés ? À Metz, la municipalité vient d'équiper le centre communal d'action sociale d'une borne numérique tout en misant sur sept conseillers et des ateliers.

Le nom du label signifie beaucoup : Numérique en commun. La Ville de Metz en est titulaire pour œuvrer en ce sens depuis plusieurs années. Pour preuve, lundi 26 juin, le maire **François Grosdidier**, le premier adjoint **Khalifé Khalifé** et **Jacqueline Schneider**, en charge de l'inclusion numérique, **de l'emploi et de l'insertion professionnelle**, ont inauguré une nouvelle borne numérique (acquise en 2022 avec cinq tablettes) au **Centre communal d'action sociale** au 24/26 rue du Wad-Billy.

« Sur cette très grande tablette avec imprimante, les usagers vont pouvoir accéder aux services administratifs de base : la Caisse d'allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie... », décrit l'adjointe. L'occasion de faire le point sur la mission Inclusion numérique créée voilà trois ans.

Des outils

« Il y avait déjà une borne numérique à la mairie de Bellecroix. Les deux prochaines seront installées à Vallières et La Patrotte », dévoile celle qui entend poursuivre cette implantation dans les onze mairies de quartier de Metz. « Grâce à la filière du numérique solidaire, la Ville héberge aussi du matériel informatique à reconditionner. L'association PC Solidaire dispose, par exemple, de locaux à la Patrotte. »

Pour voir l'article original [cliquez ici](#)





Des accompagnateurs

Pour accompagner les personnes démunies ou en recherche d'autonomie, **sept conseillers numériques** agissent dans les mairies de quartier, les bibliothèques et les médiathèques. « Nos agents d'accueil sont aussi formés. On s'appuie également sur les associations qui nous font remonter les besoins. **Fin 2022, 1 500 personnes ont profité, à titre individuel, d'un accompagnement numérique** », indique Jacqueline Schneider qui compte bien faire davantage.

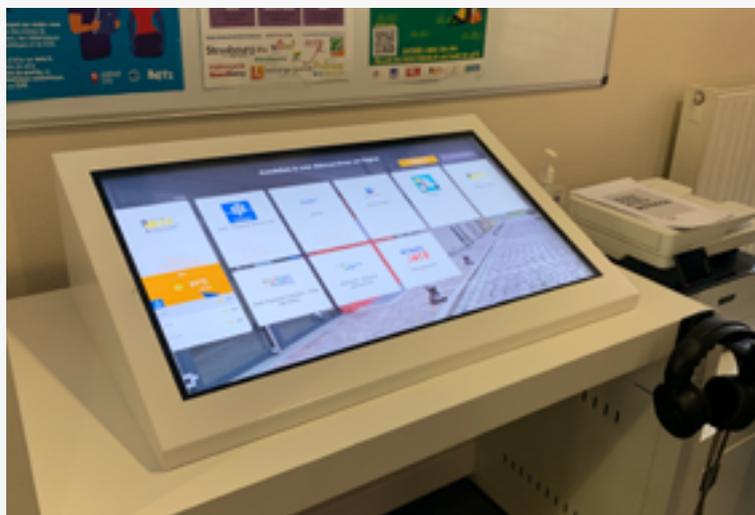
« Selon une étude approfondie de l'Aguram (Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle), **environ 22 000 Messines et Messins seraient en grandes difficultés sur ce sujet**. Le conseil municipal a donc décidé de poursuivre ce service, même si, à un moment, l'État risque de moins nous accompagner financièrement.

Réduire la fracture numérique relève de l'urgence sociale. »

Des actions

En plus des permanences numériques et le soutien au projet de bus seniors, la municipalité souhaite développer **les cafés numériques dans les résidences et clubs seniors**. Tout en pensant à « l'employabilité des jeunes » quand on sait que, pourtant ultra-connectée, la dernière génération ne sait pas toujours rédiger un mail à une administration.

« On prépare la Journée de l'inclusion numérique pour courant octobre. Pourquoi ne pas aussi aborder l'aspect de la citoyenneté sur la toile avec les parents ? On réfléchit également à l'inclusion des artisans et commerçants. »



MATÉRIEL + LOGICIEL DÉDIÉ AUX CCAS

